

# Lire attentivement ce document avant de retourner votre dossier

## ATTENTION, MARCHE À SUIVRE MODIFIÉE

(Nouveaux imprimés, nouvelles dates, pas de permanence dédiée aux inscriptions)

### A - **Comment adhérer ou renouveler mon adhésion ?**

#### 1. Bulletin d'inscription

- Je complète lisiblement au stylo et en lettres capitales la partie « coordonnées » personnelles
- Je choisis mes activités incluses dans la cotisation de base et les activités avec supplément de tarif.  
Pour ces dernières : (aquagym, gym tonique, gym maintien, gym douce, stretching, yoga), je coche les jours et heures souhaités. Seuil maximum par cours = 40 personnes.

#### 2. Certificat médical ou questionnaire santé

- ◆ Pour nouvelle adhésion : Je fournis un certificat médical de non contre-indication aux activités proposées par la Retraite Sportive.
- ◆ Pour renouvellement :
  - ★ Soit je remplis et signe le questionnaire santé et retourne la partie inférieure (parce que mon certificat médical initial a moins de 3 ans)
  - ★ Soit je fournis un nouveau certificat médical de non contre-indication aux activités proposées par la Retraite Sportive (dans ce dernier cas, vous avez reçu un mail il y a quelques semaines déjà vous invitant à vous rapprocher de votre médecin).

#### 3. Assurance complémentaire facultative proposée par la FFRS

Que je souhaite ou non y souscrire, je complète, signe et retourne la partie inférieure de ce document en cochant les cases correspondant à mon choix « je souscris... » ou « je ne souhaite pas souscrire la garantie... ».

#### 4. Règlement cotisation : (montants indiqués sur le bulletin d'adhésion)

- Je dois ? : Cotisation de base (licence/assurances) donnant accès à un certain nombre d'activités
  - le supplément activités payantes selon ce que j'ai choisi.  
Pour chaque rubrique, les montants sont indiqués sur le bulletin d'adhésion
  - le montant de l'assurance complémentaire facultative si j'y souscris
- J'établis un chèque du total de la somme due à l'ordre de la Retraite Sportive d'Aurillac.

### B - **Envoi du dossier**

- JE VÉRIFIE QUE MON DOSSIER EST BIEN COMPLET (4 documents):

- Bulletin d'adhésion dûment complété et signé (parties coordonnées et activités).
- Certificat médical ou questionnaire de santé complété et signé.
- Document assurance facultative complété et signé (même si je ne la prends pas).
- Règlement : un chèque du montant total, signé.

- IL EST COMPLET, SANS PLUS ATTENDRE, À PARTIR DU 1er JUILLET :

★ Je le poste à : Retraite sportive 8 place de la Paix 15000 Aurillac

★ ou je le dépose sur place dans la boîte à lettres à l'intérieur du bâtiment.

📧 À noter : le courrier sera relevé tous les jours en juillet et août et les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée (tampon dateur apposé à réception). Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Soyez donc attentifs et réactifs si vous souhaitez un créneau particulier ! S'il n'y a plus de disponibilité sur le créneau que vous avez choisi, vous serez contacté(e) par mail pour vous repositionner sur un autre choix.

#### À RETENIR

REPRISE DES PERMANENCES DU MARDI 10 H/12 H, à compter du 30 AOÛT 2022  
REPRISE DES ACTIVITÉS : à partir du LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : le JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 à 10h parc Hélicas

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et les documents sur le blog de la RS : [www.rs-aurillac.com](http://www.rs-aurillac.com)  
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail [rs.aurillac@orange.fr](mailto:rs.aurillac@orange.fr) ou par Téléphone 04 71 62 07 38, uniquement pendant les temps de permanence (mardi de 10 à 12 h hors vacances Noël et été)